

VILLE DE BOUILLON

Séance du Conseil Communal, le 25.08.22 à 20h00.
Salle du « Conseil Communal » de l'Hôtel de Ville.

Procès-verbal de la séance du 25 août 2022

Présents : MM & Mme Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Istace Fr., Pochet A., Echevins,

Arnould Ph., ~~Rochet J., Denis G.~~, Adam D., Dabe Fl., Maziers P,
~~Brouillon P.~~ De Wachter St., Nemery M-J., ~~Dachy F.~~ Tulpin Ar.,
Conseillers Communaux,
Houchard D., Directrice Générale ff.

Absents et excusés : MM : Rochet J., Denis G., Brouillon P., Dachy F.,
Conseillers Communaux,
M. Mathieu J., Directeur général.

Administration

P.V. de la séance du 23.06.22 : approbation :

À la demande de Frank Istace, les remarques suivantes sont ajoutées au procès-verbal: comme expliqué lors de la séance du Conseil communal du 23.06.2022, les potentiels acquéreurs ont été informés d'un ajout au niveau du cahier des charges. En effet, il a été demandé d'intégrer la volonté qu'une aire à mobil-homes soit créée au sein du camping. Il a également été demandé que le camping ne devienne pas un village de vacances. Enfin, il doit être également prévu un espace au sein du camping pour permettre aux campeurs de se restaurer (petite restauration ou non).

Par 10 oui et 2 abstentions (Marie-Julie Nemery et Stéphanie De Wachter) approuve ce P.V.

Comptabilité

1. Arrêté du 18.07.2022 du Ministre Christophe Collignon approuvant la délibération du 24.05.22 par laquelle le Conseil a approuvé le Compte Communal 2021: communication : **Pris connaissance.**
2. Arrêté du 30.06.2022 du Ministre Christophe Collignon approuvant la délibération du 24.05.2022 par le Conseil a arrêté les Mb n°1 du Budget Communal 2022 : communication : **Pris connaissance.**

Fabrique d'Eglise

3. Budget 2022 de la FE d'Ucimont : approbation : **à l'unanimité, approuve le budget 2022 de la Fabrique d'Ucimont.**
4. Compte 2021 de la FE de Frahan : approbation : **à l'unanimité, approuve le compte 2021 de la Fabrique d'église de Frahan.**

Intercommunales

5. AG Extraordinaire d'Idelux Développement du 21.09.22: approbation des points mis à l'Ordre du jour : **A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.**
6. AG Extraordinaire d'Idelux Projets Publics du 21.09.22: approbation des points mis

à l'Ordre du jour : **A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.**

Pauline Maziers rentre en séance à 20h05.

Convention – Protocole d'Accord

7. Contrat Rivière Semois-Chiers (CRS): Convention et actions inscrites dans le programme 2023-2025 : Engagement de la Ville de Bouillon avec les autres partenaires du CRS dans le « Protocole d'Accord pour un Programme d'Actions du 22.12.2023 au 22.12.2025 » ; signature de la Convention de Suivi entre la Cellule de Coordination du CRS et la Ville de Bouillon & Détermination des actions de la Ville de Bouillon à inscrire au Programme d'Actions 2023-2025 du CRS : approbation : **à l'unanimité, approuve cette convention.**
8. Lutte contre la délinquance environnementale : Souscription de la Ville de Bouillon au Protocole de Collaboration entre les Communes et le Département de la Police et des Contrôles du Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement en ce qui concerne la répression des infractions environnementales et liées au bien-être animal : approbation : **à l'unanimité, approuve la souscription à ce protocole.**
9. Vente d'équipements déclassés : Convention de mandat de vente à la SA AUCTELIA et estimation des équipements à vendre : approbation : **à l'unanimité, approuve cette convention de mandat de vente.**

Logement

10. Lutte contre les logements inoccupés : Accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de donnée : adhésion : **à l'unanimité, adhère à cet accord.**
11. Retrait de l'agrément en matière de salubrité des Logements de l'Administration Communale de Bouillon pour son territoire : approbation : **à l'unanimité, approuve ce retrait d'agrément et désigne la Cellule « Salubrité-Logements » du SPW Logement afin de prendre en charge les enquêtes salubrité sur le territoire communal.**

Travaux

12. CSC des travaux de rénovation des réservoirs d'eau à Rochehaut et Corbion : Approbation : **A l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de 20.000,00 euros TVA comprise.**
13. Appel à Projets « Cœur de Village 2022-2026 » : Création de 11 plaines de jeux : Dossier de candidature : approbation : **à l'unanimité, approuve le dossier de candidature d'un montant estimatif de 429.597,00 euros HTVA et sollicite auprès du SPW les subventions prévues dans le cadre de cet appel à Projet.**
14. CSC des travaux de rénovation des murs de soutènement à Noirefontaine : approbation : **à l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de 159.900,29 euros TVA comprise.**
15. CSC des travaux d'aménagements sécuritaires de voiries – phase 1 : approbation : **A l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de 135.789,22 euros TVA comprise.**
16. CSC pour la désignation d'un Auteur de Projet, Coordinateur et Surveillant pour les travaux d'aménagement d'un parking derrière le bâtiment communal « La Cabane » à Bouillon : approbation : **à l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de 15.000 euros TVA comprise.**
17. CSC des travaux d'entretien, égouttage et distribution d'eau – ruelle Lolette et rue des Abattis à Corbion : approbation : **à l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de 420.702,32 euros TVA comprise.**

PCS

18. Mesure tarifaire exceptionnelle de l'asbl Gymsana pour la mise en place de cours de gym douce et prévention des chutes – année 2022 : approbation : **à l'unanimité, approuve la revalorisation tarifaire des prestations d'une heure par semaine de l'ASBL Gymsana (70 euros par heure).**
19. Appel à projets « Plan Cigogne +5200 » – Construction d'une crèche à Noirefontaine – Adhésion : **à l'unanimité, approuvé l'adhésion à cet appel à projet et sollicite les subsides liés à cet appel.**

Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

20. Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale : Appel à Projet pour la prochaine Programmation LEADER 2023-2027 : Décision du Collège Communal du 02.08.22 portant avis favorable sur la candidature d'un GAL « Parc naturel de l'Ardenne Méridionale » constitué par les Communes de Bouillon, Bertrix, Bièvre, Davedisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin en vue de la Programmation LEADER 2023-2027 & mandatant l'asbl « Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale » comme structure juridique de référence pour l'élaboration d'une Stratégie de Développement Local : Ratification : **à l'unanimité, émette un avis favorable sur ladite candidature et mandate l'ASBL « Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale » comme structure juridique de référence pour l'élaboration d'une Stratégie de Développement Local.**
21. Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale » : Compte et rapport d'activités de l'année 2021 de l'Association de Projet « Ardenne Méridionale » et décharge au Comité de Gestion : approbation : **à l'unanimité, approuve le rapport d'activités 2021 et le compte de l'exercice 2021. A l'unanimité, donne décharge au Comité de gestion.**

Personnel - Statut Administratif du Personnel de l'Administration Communale

22. Modification des art. 24 & 25 du Chapitre V du Statut Administratif relatifs à la Surveillance de la santé des Travailleurs : approbation : **à l'unanimité, approuve la modification des articles 24 et 25 du Chapitre V du Statut Administratif.**
23. Remplacement de l'art 91 al 2 du Chapitre X Section 7 du Statut Administratif relatif au congé de maternité : approbation : **à l'unanimité, approuve le remplacement de l'article 91 al. 2 du Chapitre X Section 7 du Statut Administratif.**
24. Modification de l'art 84 du Chapitre X section 3 du Statut Administratif relatif au congé de circonstance et de convenance personnelle : approbation : **à l'unanimité, approuve la modification de l'article 84 du Chapitre X section 3 du Statut Administratif.**
25. Second pilier de pension : Adhésion à la Centrale d'Achat du SPF : approbation : **à l'unanimité, approuve l'adhésion à cette centrale d'achat.**
26. PV du Comité Particulier de négociation et de concertation entre les syndicats et la commune : **Pris connaissance.**

Fournitures

27. CSC pour l'achat d'une balayeuse pour le Service Voirie : approbation : **à l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif de de 270.000,00 euros TVA comprise.**

Enseignement

28. Appel aux candidatures pour l'admission en stage d'un Directeur (H/F) à l'école de Noirefontaine : approbation : **à l'unanimité, approuve cet appel à candidatures.**
29. Appel à candidatures pour les missions collectives de SEE : approbation : **à l'unanimité, approuve à cet appel à candidatures.**
30. Pôles Territoriaux – Convention de Coopération : approbation : **à l'unanimité, approuve cette convention.**

Divers

Monsieur le Bourgmestre propose d'apporter son soutien à la problématique que rencontrent actuellement les sœurs de l'Abbaye de Cordemois qui sont une nouvelle fois menacées d'exclusion par l'Evêché. Du fait que l'Abbaye de Cordemois fait partie du patrimoine de la Ville de Bouillon, le Bourgmestre souhaite apporter un soutien aux sœurs en contactant notamment les autorités ecclésiastiques via l'avocat défendant les sœurs. **Le Conseil communal, à l'unanimité, donne délégation au Collège communal pour assurer le suivi de ce dossier.*

Questions

**Marie-Julie Nemery souhaiterait connaître l'avancement du projet de la création de logements sociaux et de classes pour l'école de Noirefontaine.*

Réponse du Bourgmestre : Un courrier provenant du Foyer Centre Ardennes est parvenu récemment annonçant l'abandon par ces derniers du projet sans concertation préalable de la Ville. Cet abandon se justifierait par les contraintes urbanistiques qui demandent des moyens financiers trop importants. Une réunion a été fixée à la semaine prochaine afin de pouvoir en discuter. Néanmoins, si un autre projet doit être lancé, celui-ci se concentrera sur les besoins de l'Enseignement communal.

Il est 21h00. Le Président lève la séance.

La Directrice Générale ff,
D.HOUCHARD

Le Bourgmestre
P. ADAM